

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016



BILANS CONSOLIDÉS AUX (en milliers de dirhams)		
	30/06/2016	31/12/2015
ACTIF		
• Immobilisations incorporelles	4 979 349	5 184 798
• Immobilisations corporelles	10 612 319	10 650 259
• Immobilisations financières	5 309	6 060
• Titres mis en équivalence		
• Ecart de conversion actif	484 072	518 051
ACTIF IMMOBILISÉ	16 081 049	16 359 168
• Stocks et en-cours	1 590 841	1 585 235
• Créances d'exploitation	1 711 005	1 849 080
• Créances diverses	1 007 346	751 812
• Titres et valeurs de placement	3 724 984	2 795 575
• Ecart de conversion actif	7 990	7 559
• Trésorerie actif	228 799	271 828
ACTIF CIRCULANT	8 270 965	7 261 090
Total Actif	24 352 013	23 620 258
PASSIF		
• Capital	2 358 854	2 358 854
• Prime d'émission	1 164 805	1 164 805
• Réserves consolidées	679 835	421 502
• Résultat net Part du Groupe	467 051	965 994
• Capitaux propres Part du Groupe	4 670 545	4 911 155
• Intérêts minoritaires	884 149	736 027
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5 554 694	5 647 183
Provisions pour risques et charges	15 384	15 384
Dettes de financement	14 485 091	14 984 709
	14 500 476	15 000 093
• Dettes d'exploitation	1 130 325	1 135 814
• Autres dettes	3 166 518	1 837 168
PASSIF CIRCULANT	4 296 843	2 972 982
Trésorerie passif		
	18 797 319	17 973 075
Total Passif	24 352 013	23 620 258

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AUX 30 JUIN (en milliers de dirhams)		
	30/06/2016	30/06/2015
PRODUITS		
Chiffre d'affaires net	4 052 495	4 355 835
Autres produits d'exploitation	14 826	6 304
Reprises d'exploitation et transferts de charges	3 168	23 135
Total des produits d'exploitation	4 070 489	4 385 274
CHARGES		
Achats et autres charges externes	2 242 052	2 460 003
Impôts et taxes	23 742	23 608
Charges de personnel	107 165	121 544
Autres charges d'exploitation	750	
Dotations aux amortissements et provisions	454 345	494 129
Total des charges d'exploitation	2 828 054	3 099 284
Résultat d'exploitation	1 242 434	1 285 990
Résultat financier	-375 367	-407 920
Résultat courant	867 067	878 069
Résultat non courant	4 977	-3 530
Résultat avant impôts	872 045	874 539
Impôts sur les bénéfices	-256 869	-260 431
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en Equivalence		
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net consolidé	615 175	614 109
Résultat net Part du Groupe	467 051	445 311
Intérêts minoritaires	148 124	168 797
	615 175	614 109
Résultat net par action (en dirhams)	19,80	18,88

GRUPE TAQA MOROCCO

EXTRAIT DE L'ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ AUX 30 JUIN 2016 ET 2015

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe TAQA MOROCCO sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

1.1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.1.2 Dates de clôture

Les clôtures semestrielles prises en compte pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe sont celles arrêtées par la Société TAQA MOROCCO au 30 juin et la Société JLEC 5&6 au 31 mars.

1.2 Méthodes d'évaluation

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

- Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA MOROCCO) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

- Droit de jouissance complémentaire

TAQA MOROCCO a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de TAQA MOROCCO a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession, soit 26 ans et 7 mois à compter de cette date.

- Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

- Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société TAQA MOROCCO a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

1.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entré Premier Sorti (P.E.P.S).

1.2.4 Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi- couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

1.2.5 Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2016, les provisions pour risques et charges correspondent notamment aux provisions pour engagements sociaux qui concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA MOROCCO.

1.2.6 Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

2. Périmètre de consolidation

Filiales	JUN 2016			JUN 2015		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
TAQA MOROCCO	100	100	Globale	100	100	Globale
JLEC 5&6	66	66	Globale	66	66	Globale

3. Passifs éventuels

La Société TAQA Morocco a reçu, en date du 23 juin 2016, un avis de vérification au titre de l'Impôt sur les Sociétés et de l'Impôt sur le Revenu concernant les exercices 2012 à 2015, au titre de la Contribution Sociale de Solidarité concernant les exercices 2013 à 2015, ainsi qu'au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée concernant les exercices 2008 à 2015.

Le contrôle fiscal, qui a démarré le 11 juillet 2016, est toujours en cours à ce jour.



ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE TAQA MOROCCO AU 30 JUIN 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés du Groupe TAQA MOROCCO comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le périmètre de consolidation ainsi qu'une sélection de notes annexes au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.554.694 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 615.175.

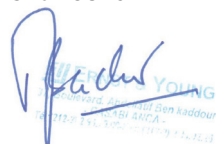
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Groupe et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en question la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait qu'en juin 2016, Taqa Morocco a reçu un avis de vérification de la part de l'administration fiscale, portant sur la taxe sur la valeur ajoutée pour la période 2008 à 2015, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus pour la période 2012 à 2015 ainsi que la contribution sociale de solidarité pour les exercices 2013 à 2015. Aucune notification n'a été reçue à ce jour.

Casablanca, le 20 Septembre 2016

ERNST & YOUNG



Bachir TAZI
Associé

Les Commissaires aux Comptes

BENJELLOUN TOUIMI
CONSULTING



Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé